

05

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 16 juin 2026 à 18 h 00, au restaurant La Source à St-Romain.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Émilie Gaboury, parent
Marie-Michelle Lacroix, parent
Ann-Sarah Lacroix, parent
Catherine Coulombe, parent
Sophie Bureau, enseignante
Nathalie Bernier, enseignante
Cléo Guillemette, professionnelle
Rosalie Grenier, représentante du service de garde
Marie-Andrée Dion, membre de la communauté

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Stéphanie Leclerc, directrice de l'établissement

ÉTAI(EN)T ABSENT(S)

Martine Quirion, parent
Maryse Bélanger, éducatrice spécialisée
Nathalie Poulin, parent substitut
Andrée-Anne Richard, parent substitut

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 00

Mme Stéphanie souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Mme Rosalie Grenier, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2526-045

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 mai 2026

Sur la proposition de Mme Marie-Andrée Dion, le procès-verbal de la séance du 19 mai 2026 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2526-046

Initiales présidence	Initiales direction

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 19 mai 2026

La direction fait le suivi au procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 19 mai 2026:

- Club des petits déjeuners : Des questionnements ont été soulevés de la part des membres de l'équipe-école. Le besoin semble déjà répondu par le milieu par l'achat de collations. Mme Stéphanie a entamé des démarches avec l'organisme. En attente d'un suivi de leur part. Lorsque tous les éléments seront rassemblés, la réflexion se poursuivra.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'interventions du public à cette séance.

6. ÉTUDE DES DOSSIERS COURANTS

6.1 Rapport budgétaire du C.E.

Nous prenons connaissance du budget au 16 juin 2026 pour les activités du C.E. Le rapport des dépenses effectuées à ce jour est présenté aux membres.

Mme Stéphanie nomme que des diagrammes ont été faits afin de démontrer les revenus et les dépenses aux parents de l'école. Ces diagrammes seront transmis aux parents.

Annexe CET086-2025-2026-015

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE2526-047

6.2 Budget de l'école pour 2025-2026 (adoption)

Considérant les explications données par la direction sur les prévisions budgétaires de l'école pour l'année 2026-2027, il est proposé par Mme Émilie Gaboury d'adopter, telles que présentées, les prévisions budgétaires de l'école pour l'année 2026-2027. Le document se retrouve en annexe CET086-2025-2026-016 au procès-verbal *sous réserve de l'adoption des objectifs et principes de répartition des ressources financières et des critères de répartition, des ressources financières.*

Il est également convenu :

- Que la direction de l'école soit autorisée à effectuer certains transferts de crédits sous réserve des règles budgétaires du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.
- Que ce budget prévoit également l'affectation de tout ou d'une partie de revenus additionnels perçus en cours d'année et non prévus au budget initial.

Le budget sera ajusté au 30 septembre en fonction de la clientèle officielle, de la facturation aux parents et les frais de surveillance du midi.

Initiales présidence	Initiales direction

- Il est discuté que les montants d'émulation pourraient être revus à la baisse pour les TES et les spécialistes. À évaluer l'an prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE2526-048

6.3 Budget du service de garde pour 2026-2027 (adoption)

Considérant les explications données par la direction sur les prévisions budgétaires du service de garde pour l'année 2026-2027, il est proposé par Mme Ann-Sarah Lacroix d'adopter, telles que présentées, les prévisions budgétaires du service de garde pour l'année 2026-2027. Le document se retrouve en annexe CET086-2025-2026-017 au procès-verbal *sous réserve de l'adoption des objectifs et principes de répartition des ressources financières*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2526-049

6.4 Surveillance du midi (consultation)

Mme Stéphanie nous présente les frais de surveillance du midi pour 2026-2027. Le document est déposé en annexe CET086-2025-2026-018.

1 enfant : 210 \$
2 enfants : 314 \$
3 enfants et plus : 375 \$

CE2526-050

6.5 Assurance élève

Mme Stéphanie nous informe que le coût d'assurance pour les élèves en 2026-2027 sera 1,30 \$ par élève, incluant les taxes.

6.6 Listes du matériel scolaire pour la rentrée 2026-2027 (adoption)

Des listes ont été préparées selon l'organisation scolaire présentée, elles ont été vérifiées par madame Annie Garon, avocate au Centre de services scolaire pour être conformes aux recommandations des comités de parents. Elles sont jointes en annexe CET086-2025-2026-019.

CE2526-051

6.7 Factures aux parents (principes d'encadrement des coûts – article 77.1)

Initiales présidence	Initiales direction

Considérant les termes de l'article 77.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, lequel prévoit que le conseil d'établissement établit, sur la base de la proposition de la directrice de l'école, les principes d'encadrement du coût des documents, dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe (art. 7 – alinéa 2 LIP);

Considérant que les principes ainsi établis sont pris en compte dans le cadre de l'approbation du choix des manuels scolaires et du matériel didactique, visés au paragraphe 3 du 1^{er} alinéa de l'article 96.15 LIP;

Sur la proposition de Mme Sophie Bureau, il est résolu d'établir à 100 \$ le montant maximal par élève du primaire et 30 \$ pour les élèves du préscolaire, pour le coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE2526-052

6.8 Thème de l'année (suivi) et fête de la rentrée/accueil des élèves

Thème : *Fais briller ton étoile*

Activités de la rentrée : à réfléchir et organiser

Selon l'activité décidée par l'équipe-école, le CE pourrait allouer un budget.

À cette date, aucun montant n'est précisé.

6.9 Thèmes du service de garde 2026-2027

Voir la liste des activités proposées en annexe CET086-2025-2026-020. Certains sujets peuvent changer mais il n'y aura pas plus de 3 sorties et les coûts supplémentaires seront 5 \$ maximum.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE2526-053

6.10 Rapport annuel 2025-2026

Mme Stéphanie présente le rapport annuel.

CE2526-054

6.10 Assemblée générale des parents et prix de présence (date)

La date retenue pour l'assemblée générale est mardi 15 septembre 2026 à 18h30.

Mme Stéphanie validera à ce que cela ne soit pas en même temps que l'AGA de la polyvalente Montignac.

Les parents recevront une convocation et nous gardons la même formule, soit celle jumelée avec la rencontre des enseignants après l'assemblée générale pour certaines classes. D'autres rencontres se feront probablement à un autre moment.

Initiales présidence	Initiales direction

Il y aura le tirage de deux prix de présence (2 x 40 \$) applicables sur le montant de la facture scolaire, les photos ou les repas du midi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE2526-055

7. CORRESPONDANCE

Aucune information n'est transmise

8. DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

Aucune information n'est transmise

9. DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

La direction d'établissement informe les membres du conseil d'établissement sur les sujets suivants :

- Location des locaux de l'école : À partir de l'année scolaire prochaine, les montants pour les assurances seront aux frais des gens qui louent. Mme Stéphanie a discuté avec la concessionnaire de la cafétéria entre autres. Des discussions sont à venir avec les directions et le CS.
À suivre

10. AUTRES MEMBRES

- Des changements dans le personnel sont à venir. Les deux enseignantes du préscolaire quitteront pour la retraite à la fin de l'année.
- Les activités de fin d'année vont bon train.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Mme Catherine Coulombe, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 19 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE2526-056

Mme Émilie Gaboury, présidente

Mme Stéphanie Leclerc, directrice